

LE TRAITEMENT PAR INJECTION **INTRA-VITRÉENNE**

Des réponses à vos questions



Introduction

En quoi consiste le traitement ?

Il s'agit de l'injection de substances médicamenteuses directement à l'intérieur de l'œil. Comparé à d'autres voies d'administration (orale notamment), ce traitement comporte les avantages suivants :

- ▶ une action plus efficace
- ▶ une diminution des effets indésirables.

Une série d'injections est nécessaire dans la plupart des cas. Elles sont habituellement espacées de quatre semaines.

Quelles sont les indications ?

Ce traitement montre une efficacité dans de nombreuses maladies oculaires, en particulier la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), la rétinopathie diabétique et les occlusions veineuses rétiniennes. Non traitées, elles ont pour conséquence une détérioration progressive de la vision.

Quelle est l'efficacité du traitement ?

Dans la plupart des cas, les effets attendus sont :

- ▶ un arrêt de la progression de la maladie
- ▶ la récupération ou la stabilisation de votre acuité visuelle.

Dans de rares situations, il peut arriver que des patients ne répondent pas à ce traitement.

Comment vous préparer à l'intervention ?

Le jour de l'intervention, évitez de vous maquiller. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'interrompre un traitement anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire.

Facturation

Le traitement par injection intra-vitréenne est remboursé dans les prestations de base de l'assurance maladie (LAMal) sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais à charge). Dans de rares cas, votre médecin adressera une demande préalable à votre assurance pour s'assurer de la prise en charge du traitement.

+ INFO

Allergie

Attention, si vous êtes allergique à l'iode, vous devez impérativement avvertir l'équipe soignante.

Traitement

Comment se déroule l'intervention ?

Pour l'intervention, vous revêtez une combinaison, ainsi qu'un bonnet et des chaussons. Puis vous êtes installé dans le bloc opératoire en position allongée sur le dos ou demi-assise. L'œil est anesthésié au moyen d'un collyre, puis les paupières et l'œil sont désinfectés avec un produit contenant de l'iode. Votre visage est recouvert d'un champ stérile. Afin de garder l'œil bien ouvert, vos paupières sont écartées à l'aide d'un instrument.

L'injection ne dure que quelques secondes. Une aiguille très fine est introduite à travers le blanc de l'œil (la sclère). Durant le traitement, vous restez en contact direct avec l'ophtalmologue et vous pouvez lui parler.

Que se passe-t-il après le traitement ?

Le plus souvent, vous ne ressentez aucune douleur post-opératoire.

Après l'injection des substances, vous voyez de petites taches dans votre champ visuel, dues à la présence du produit injecté dans le vitré (gel transparent qui remplit l'œil derrière le cristallin), et parfois de petites bulles d'air. Ces troubles visuels disparaissent spontanément en quelques jours. Une hémorragie conjonctivale apparaît parfois au point de ponction ; elle est plus ou moins visible et disparaît en quelques jours.

Un collyre antibiotique est administré après l'injection afin de prévenir tout risque d'infection. Ce traitement doit être poursuivi quatre fois par jour pendant quatre jours. Durant cette période, renoncez à vous laver les cheveux et à nager en piscine afin d'éviter tout contact avec du shampoing ou de l'eau chlorée. Il est aussi déconseillé de pratiquer des sports violents (boxe ou autre). Par contre, aucune protection spécifique contre la lumière n'est nécessaire.

En général, vous quittez l'hôpital une heure après votre arrivée. Vous serez reconvoqué pour un contrôle dans un délai variable suivant votre cas et le nombre d'injections prévues.

Quelles sont les complications possibles ?

En cours d'injection, la pression à l'intérieur de l'œil peut dans de très rares occasions devenir trop importante. Si vous voyez un voile noir, avertissez-en immédiatement l'ophtalmologue qui est en train de vous traiter. La ponction immédiate du surplus de liquide résoudra ce problème de pression.

Une à plusieurs heures après l'intervention, si vous ressentez des douleurs, ceci peut être le signe d'une érosion de la cornée. Prévenez alors votre ophtalmologue qui vous examinera et vous donnera le traitement adéquat.

Très exceptionnellement des structures oculaires (cristallin, vitré, rétine, etc.) peuvent être lésées ou une infection peut survenir.

Quand consulter en urgence ?

En cas d'infection, les symptômes suivants se manifestent dans les 72h après l'injection :

- ▶ baisse de la vision
- ▶ douleurs
- ▶ rougeur de l'œil.

Si vous constatez un de ces trois symptômes, appelez immédiatement, même la nuit ou le week-end, le 022 372 83 94 ou 022 372 84 00.

Adresse

Service d'ophtalmologie
Pre Gabriele Thumann
Médecin-chef de service
Rue Alcide-Jentzer 22
1205 Genève
 022 372 84 00

Cette brochure a été réalisée par le service d'ophtalmologie avec la collaboration du groupe d'information pour patients et proches (GIPP) des HUG.